



France Travail c'est aussi renforcer le contrôle

Formation professionnelle : marché juteux et cadeau aux entreprises

Les organismes de formation ne peuvent pas proposer une carte de formation éphémère, modifiable annuellement en fonction des patrons. La politique d'investissement dans des équipements, dans des ressources humaines ne se pense pas à court terme. Ce n'est pas le modèle choisi par les acteurs de la formation qui se refusent à confondre modernité et exploitation humaine.

France Travail c'est aussi renforcer le contrôle sur les privés d'emplois, en particulier sur les allocataires du RSA, à qui un accompagnement intensif de plusieurs heures par semaines avec pour finalité du travail sans salaire, sera imposé. Toute une main d'œuvre aux besoins du patronat orientée dans les entreprises, qui sous couvert de missions de retour vers l'emploi, exploitent toujours plus les travailleurs sous le patronage de l'état. Une aubaine pour le patronat et pour les secteurs connus pour des conditions de travail dégradées et des salaires particulièrement médiocres, qui disposera ainsi d'une armée prête à tout pour survivre.

Grâce à France Travail et aux formations délivrées, les employeurs n'auront pas besoin d'augmenter les salaires, France Travail leur fournira une main d'œuvre qui n'aura pas d'autres choix que d'occuper ces postes, sous peine de radiation et de sanction.

Non à France Travail,

Non à la Loi pour le Plein emploi,

Non au Contrat Engagement Jeunes



Avec France travail, le gouvernement poursuit la casse des services publics

Après la réforme des retraites et celle de l'assurance-chômage, conquis du CNR, le gouvernement s'attaque au marché de l'emploi avec « France travail ». Derrière l'objectif du « plein-emploi », le gouvernement s'attaque aux précaires plutôt qu'à la précarité.

Le projet répond d'abord aux besoins immédiats des entreprises en forçant les plus précaires à accepter n'importe quel emploi vacant.

Dans le projet France Travail, tout est pensé pour mettre la pression sur les travailleurs, pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi non choisi. La pression n'épargne pas les travailleurs des opérateurs concernés.

La CGT Pôle emploi a publié une analyse détaillée très critique du projet et dénonce une « libéralisation » du service public de l'emploi et de l'insertion pour « satisfaire uniquement les besoins des employeurs et contraindre les usagers ».

C'est un véritable projet de casse du modèle social au nom de la rentabilité économique au dépend du service à la population.

Une réforme contre les plus précaires

Pour les plus précaires de ces allocataires, la CAF qui paye la prestation est souvent le service public vers lequel ils et elles tentent de se tourner pour comprendre leurs droits et leurs démarches.

Pourtant comme pour l'ensemble des organismes sociaux l'accès au guichet et à un agent est un véritable parcours du combattant : accueils fermés, réponse par le tout numérique, rendez-vous difficile à obtenir. C'est une véritable fracture numérique qui éloigne les plus fragiles et accentue la perte de droit et le non-recours aux droits. Malgré ce et en dépit du contexte économique, les CAF n'hésitent plus à suspendre totalement les droits, plongeant les allocataires dans le dénuement et le désespoir. **Alors demain avec France Travail et ses contraintes injustes pesant sur les plus pauvres, les conséquences seront des coupures de droit que la CAF appliquera sans offrir plus d'accueil ni de solutions à ses allocataires.**

En 2022, la CAF des Bouches-du-Rhône recensait 467 970 allocataires dont 71 699 relevant du RSA.



Le projet France travail et sa face cachée

Tout travail mérite salaire !

Le projet France Travail et sa face cachée, la loi pour le plein emploi, ne visent qu'à rendre corvéables les plus précaires, notamment en les obligeant à s'inscrire comme demandeur d'emploi, à signer un contrat d'engagement, à devoir se soumettre aux besoins des employeurs à devoir accepter des immersions en entreprise sans garantie d'embauche durable, à exécuter un travail sans salaire, pour justifier une obole RSA ne permettant même pas de survivre, le conditionnement des versements des allocations sont un scandale.

Faut-il évoquer les conditions de travail des salariés du service Public de l'Emploi, insuffisamment payés, en sous nombre et en concurrence avec des opérateurs privés qui maltraitent tout autant leurs salariés (précaires ou auto-entrepreneurs) ?

Voilà le projet d'un gouvernement qui vend le service public de l'éducation, le service public de l'emploi et des missions locales aux besoins des employeurs. Avec cette main d'œuvre corvéable, car sous menace de suppression d'allocation, les salariés seront traités de nantis.

Mais au-delà de l'ensemble des attaques portées contre ceux qui ne demandent qu'à voir aboutir leur projet de vie, il y a dans cette loi une attaque massive en règle qui n'est autre que la poursuite de ce que nous connaissons avec l'uberisation encouragée par Macron : C'est le salariat qui est encore visé.

Ainsi la Loi Plein emploi contraint et oblige, mais n'accompagne pas vers l'emploi durable à temps plein.

Elle va contraindre et obliger à des activités non salariées pour les entreprises qui détermineront seules leurs besoins de main d'œuvre gratuite.

Casse des lycées pros : une réforme contre la jeunesse

La réforme FRANCE TRAVAIL s'articule avec la réforme de la voie professionnelle : le lycée professionnel, qui accueille un tiers des lycéens, perd sa vocation d'établissement de formation initiale, prenant en compte l'acquisition d'une autonomie citoyenne, d'une culture générale et de compétences professionnelles généralistes.

Non seulement les

bénéficiaires du RSA

seront accusés d'être «

payés à ne rien faire »

mais ils seront contraints

d'accepter des postes ne

correspondant ni à leur

qualification ni à leur

choix.



Casse des lycées pros : une réforme contre la jeunesse

Il devient une agence d'insertion, la plus rapide possible, le plus jeune possible, pour répondre au plus vite aux désirs des patrons. Bureau des entreprises dans les lycées, mentorat par les entreprises, carte de formations selon les filières en tension, accompagnement à l'insertion par France Travail et ses partenaires et des dispositifs aussi ingérables que flous, créant la confusion, comme «Tous droits ouverts » où l'élève peut cumuler plusieurs statuts, ou « ambition emploi », après son bac, où il sera accompagné vers son insertion professionnelle en restant lycéen, mais sans être dans une classe. Personne ne peut nier la nécessité d'accompagner les jeunes. Il existe des structures pour ça, qui ont toutes leur rôle et qui ont toutes besoins de moyens, de financements accrus, d'infrastructures au plus près des populations.

Formation professionnelle : marché juteux et cadeau aux entreprises

Les organismes de formation sont également impactés par la création de France travail et le projet de loi « plein emploi ».

Chaque personne rattachée à France travail signera un « contrat d'engagement » au début de son parcours. Celui-ci est « élaboré en fonction des besoins du demandeur d'emploi » et « tient compte notamment de sa formation, de ses qualifications, de ses connaissances et compétences acquises au cours de ses expériences professionnelles, de sa situation personnelle et familiale ainsi que de la situation locale du marché du travail ». Les personnes en recherche d'emploi seront tenues d'assister à des ateliers, des formations ou des « actions d'immersion ». Le projet de loi réforme aussi le système de sanctions.

En réalité, le projet France Travail met la pression, renforce les contraintes, le chantage aux aides pour forcer à travailler, quel que soit l'emploi, quels que soient les risques et conditions.

Les parcours de formation sont proposés en fonction des filières désignées stratégiques qui correspondent uniquement aux besoins des entreprises du territoire à un instant T et non en réponse aux besoins des travailleurs, sans respecter leurs parcours, leurs qualifications, leurs aspirations. Les marchés de formation ne sont pas réfléchis en concertation avec les acteurs de terrain, ni les organismes de formation. Ils sont calculés pour et avec les patrons pour créer de la main d'œuvre efficace, sans droit et précaire, pour répondre aux besoins ponctuels, immédiats des entreprises.

La formation professionnelle doit sortir de cette logique de réponse à la demande à court terme au bénéfice seul des entreprises et du capital. Chacun doit pouvoir accéder à une formation qualifiante et émancipatrice réalisée par le Service Public.

Nos jeunes ont besoin d'une école qui accueille tout le monde tel qu'il est et l'accompagne vers l'autonomie, pas d'une agence qui les contrôle et les astreint aux demandes des patrons !